



**GARANTIE**  
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

**Nouveau portail des entrepreneurs, inspections  
préréception et autres changements chez GCR : ce que  
les entrepreneurs doivent connaître**

Tournée GCR 2019

# Ordre du jour

- Nouveautés et précisions concernant l'enregistrement de vos projets
- Zone GCR – le nouveau portail des entrepreneurs
- Inspections préreceptions et Track & Fix®





**GARANTIE**  
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

# Nouveautés et précisions

Tournée GCR 2019



# Nouveautés

- Paiements en ligne grâce au code de paiement inscrit sur vos factures GCR
- Paiement par carte de crédit de vos factures d'accréditation

# Précisions

- Projets locatifs
- Projets en copropriétés

# Projets locatifs

L'entrepreneur accrédité qui **construit un bâtiment à des fins locatives**, détenu en copropriété divisée ou non, pour l'entreprise elle-même et sur un terrain qui lui appartient, **doit inscrire sans frais son projet de bâtiment auprès de GCR.**

- L'état du projet dans le registre de GCR sera *En attente 24 mois*.
- GCR effectuera un suivi de l'évolution du projet pendant cette période.



# Projets locatifs

L'entreprise qui procède à la vente du bâtiment à un bénéficiaire, durant les 24 mois suivant la fin des travaux, devra en informer GCR en procédant à son enregistrement.

- Les frais d'enregistrement relatifs à ce bâtiment devront être payés dans les 30 jours suivant la vente.

Un bâtiment non enregistré, initialement prévu pour la location, n'est pas soumis au programme de réduction des risques de GCR lors de sa construction.

- Ce risque accru entraînera une surprime à l'enregistrement de 50 % des frais usuels.



# Projet en copropriété - clarifions

Dès qu'il y a une *Déclaration de copropriété* pour un projet, l'entrepreneur accrédité doit obligatoirement **enregistrer le projet en copropriété**.

Soulignons que :

- Il n'y a pas seulement les bâtiments multi logements qui peuvent constituer un projet en copropriété.
- Même si la partie commune n'est constituée que du terrain, du paysagement, etc., l'existence d'une déclaration exige un enregistrement en copropriété (construction sous licence 1.1.1, détenue en copropriété).





**GARANTIE**  
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

# La Zone GCR

## Votre nouveau portail entrepreneur

Tournée GCR 2019

# La Zone GCR

Votre nouveau portail entrepreneur

## Objectifs

- Faciliter les transactions et les suivis entre les entrepreneurs et GCR
- Réduire le temps que vous consacrez à la gestion du Plan de garantie
- Permettre un suivi en continu de votre dossier



**GARANTIE**  
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

# La Zone GCR | Feuille de route

<b>Enregistrement non-détenu</b>	Déjà en ligne
<b>Aide à la saisie pour les contrats</b>	Printemps
<b>Renouvellement d'accréditation + paiement en ligne (crédit) + dépôt des états financiers</b>	Été
<b>Soutien en ligne (connexion en tant que...)</b>	Été
<b>Enregistrement de copropriété</b>	Fin automne



# La Zone GCR | Démonstration

- Survol de votre tableau de bord
- Suivi d'avancement de vos projets
- Création d'un nouveau projet non détenu en copropriété divise



**GARANTIE**  
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE



**GARANTIE**  
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

# Inspections préréception

Tournée GCR 2019

## Manque d'inspection préréception (année 2017)

Type d'unité enregistrée en 2017	Taux d'unités sans inspection préréception
1.1.1	32%
1.1.1-Copropriété	47%
1.1.2	59%
Parties communes	88%

## En réclamations

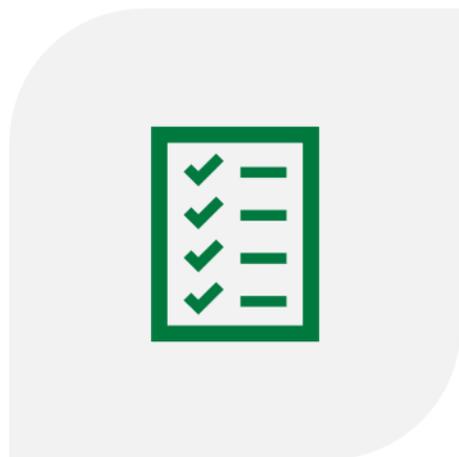
Année de réclamation	Taux de réclamations sans inspection préréception
2015	17%
2016	25%
2017	22%
2018	28%

## Enjeu de quantité

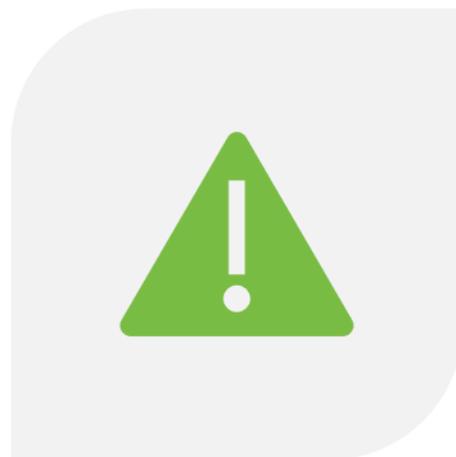
Enjeu de la conformité  
réglementaire pour les  
inspections préréceptions



**GARANTIE**  
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE



LE TAUX D'INSPECTIONS  
PRÉRÉCEPTIONS EFFECTUÉES AVEC SOIN  
N'EST PAS ÉTABLI.



UNE APPRÉCIATION QUALITATIVE À  
HAUT NIVEAU CONFIRME QU'IL S'AGIT  
D'UN ENJEU RÉEL.

Enjeu de qualité



**GARANTIE**  
CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

# Plateforme Track & Fix®

- Application web et mobile pour les entrepreneurs
- Liste d'inspection pré-réception selon les critères de GCR
- Envoi automatique du rapport au bénéficiaire et à GCR
- Suivi des correctifs et parachèvements à effectuer dans les 6 mois suivants la réception
- Approbation des correctifs par le bénéficiaire
- Réduit vos risques de réclamations et le stress pour vos acheteurs



**GARANTIE**  
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE



**GARANTIE**  
CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

**Merci !**

Tournée GCR 2019